



ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Inspection
Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par
Isabelle BARBAUX
Tél. :
05 36 25 71 59
Mél :
ipr@ac-toulouse.fr

DPATE
Direction des
Personnels
Administratifs,
Techniques et
d'Encadrement

DPATE1

Affaire suivie par :
Noémie MARTINEL
Tél :
05.36.25.76.21
Audrey CARDACE
Tél. :
05 36 25 76 32
Mél :
dpae1@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch
CS 87703
31077 Toulouse
Cedex 4

Toulouse, le 07 DEC. 2011

Le Recteur de l'académie de Toulouse
à

Mesdames et Messieurs les professeurs des
écoles

Mesdames et Messieurs les personnels
enseignants et d'éducation des collèges et
lycées de l'enseignement public

Mesdames et Messieurs les psychologues
de l'Education nationale et directeurs de
CIO

s/c de Madame et Messieurs les directeurs
académiques des services de l'Education
nationale

Mesdames et Messieurs les attachés
d'administration

s/c de Mesdames et Messieurs les
responsables de services, DASEN et chefs
d'établissement

Objet : Appel à candidatures - intérim de personnel de direction

Annexe :

- Dossier de candidature

La présente note a pour objet de lancer un appel à candidatures en direction des personnels d'enseignement, d'orientation, d'éducation et d'administration titulaires pour assurer des intérim de personnel de direction adjoint.

L'académie peut être amenée à trouver des remplaçants aux personnels de direction en situation de congé (maladie, maternité, formation ou à raison de tout autre motif réglementaire).

Une fois l'intérim terminé, l'agent reprend immédiatement ses fonctions antérieures dans son établissement d'affectation.

L'académie de Toulouse a besoin de renforcer son vivier de remplacement des personnels de direction pour l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi, il est fait appel à de nouvelles candidatures auprès de tous les personnels d'enseignement, d'orientation, d'éducation et d'administration, cadres A de l'académie de Toulouse, titulaires depuis au moins 5 ans, et désireux d'exercer les fonctions de personnel de direction adjoint.

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez candidater au titre du remplacement des personnels de direction, avec l'opportunité de mettre à l'épreuve de la réalité du terrain un projet d'évolution professionnelle que vous envisagez à court ou moyen terme. Cela peut aussi permettre de compléter de manière efficace la préparation au concours de recrutement des personnels de direction dans laquelle vous êtes peut-être engagé(e), notamment dans le cadre du programme académique de formation (PRAF).



Ainsi, j'invite toute personne intéressée par cet appel à candidatures à adresser, par courriel uniquement, le dossier, ci-joint, dûment complété, accompagné d'un CV, aux deux adresses suivantes :

- dpate1@ac-toulouse.fr
- Direction académique des services de l'Éducation nationale du département correspondant à votre résidence administrative :
 - o Ariège : sp09@ac-toulouse.fr
 - o Aveyron : ia12@ac-toulouse.fr
 - o Haute Garonne : assistant.da@ac-toulouse.fr
 - o Gers : ia32@ac-toulouse.fr
 - o Lot : cabinet46@ac-toulouse.fr
 - o Hautes-Pyrénées : cabinet65@ac-toulouse.fr
 - o Tarn : ia81-cabinet@ac-toulouse.fr
 - o Tarn et Garonne : cabinetia.ia82@ac-toulouse.fr

Vous préciserez dans l'objet du courriel « candidature intérim personnel de direction 2023-2024 » suivi de vos nom et prénom.

Vous pourrez être invité(e) à un entretien.

Tous les candidats seront informés des suites données à leur demande.

Si votre candidature est retenue, et selon les besoins, vous pourrez ainsi être appelé(e) à assurer un remplacement de personnel de direction adjoint.

Un bilan de cette expérience sera établi par votre hiérarchie à l'issue du remplacement.

Il est précisé que les personnels ayant déjà candidaté au titre de ces deux dernières années scolaires (2021-2022 et 2022-2023) et dont le dossier de candidature a été accepté n'ont pas à transmettre un nouveau dossier.

Il est néanmoins recommandé de confirmer sa demande de maintien dans le vivier des intérim de personnel de direction, d'envoyer une actualisation de ses coordonnées si celles-ci ont changé (situation administrative, établissement d'affectation, téléphone...) et de préciser ses vœux géographiques si ceux-ci ont évolué.

Les nouveaux candidats, ainsi que les personnels dont la candidature est antérieure à l'année scolaire 2021-2022 devront transmettre leur dossier **au plus tard le lundi 15 janvier 2024.**

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à cet appel à candidatures.

Pour le recevoir et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie,

Vincent DENIS

C.P.I. : Messieurs les doyens des IEN du 1^{er} degré, des IEN-ET, des IEN-IO, des IA-IPR
P.J. : Dossier de candidature